



COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

Demande d'Engagement

Concours RING

Club organisateur :

C-S-C-T Bantzenheim

Date du concours : **14 et 15 Février 2026**

Collez

votre étiquette

ICI

Nom et affixe du chien :			
Race (ou type) :	N° Carnet de Travail :		
N° FAPAC chien:	N° Licence Propriétaire :		
Nom et prénom du Conducteur :			
N° Licence Conducteur:			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
 :		Mail :	@
Club :		Région :	

TARIF ENGAGEMENT 18€ **Brevet** **1** **2** **3** **CSAU**

Tarifs 13€ midi / 10€ soir

Repas : Samedi midi Samedi soir Dimanche midi

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription),
- Le règlement de l'engagement,
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ième} catégorie,
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs,
- A renvoyer à Foellner Christophe, 15 rue de Cancon 68600 ALGOLSHEIM
- foellner.christophe@vialis.net ou secretariatcsct@gmail.com

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Signature du Président :

Signature du Conducteur :

Cachet du Club



Siège social : rue de Battenheim 68490 Bantzenheim
Tél: 06 50 20 61 94
Affilié à la canine du Haut-Rhin
Inscrit au R.A. - volume 36- Folio 01- HA-094
SIREN : 922 929 187

BANTZENHEIM, le 17 novembre 2025

Madame, Monsieur,

Le Club Sportif du Chien de Travail de Bantzenheim a le plaisir de vous convier à son concours

RING

14 et 15 février 2026.

Le juge pressenti est M. Patrick Job. Les hommes assistants seront Mme Jordan Duplan et M. Gérôme Laudren.

Le montant des engagements est fixé à 18€. Il sera possible de se restaurer sur place pour 13€ le samedi midi et le dimanche midi, et pour 10€ le samedi soir.

Veuillez noter que les repas doivent être réservés en même temps que les engagements.

Le dossier des engagements, la réservation des repas et les chèques libellés à l'ordre du CSCT Bantzenheim doivent être adressés à :

Foellner Christophe
15 rue Cancon
68600 Algolsheim
foellner.christophe@vialis.net

Le Président

Foellner Christophe



Terrain du Eichlé - Rue de Battenheim 68490 Bantzenheim